



Déclaration liminaire de la FSU CHSCTA du mardi 8 novembre 2022



Monsieur le président,
Mesdames et messieurs les membres du CHSCTA,

Aujourd'hui, nous tenons notre dernière instance du CHSCTA dans un contexte de fort mécontentement social, de menace d'une dégradation des droits à retraite et de mobilisation. Les collègues ont exprimé fermement depuis la rentrée la nécessité de revalorisation des rémunérations et de reconnaissance de leurs métiers ; mais la question des conditions de travail respectueuses de notre santé physique et mentale est l'autre facteur essentiel de la question de la crise de recrutement sans précédent dans nos métiers.

La FSU souhaite rappeler qu'elle a très largement contribué au développement de cette instance dont le fonctionnement, les prérogatives, les sujets de travail ne se retrouvent nulle part ailleurs. Sous la continuelle impulsion de la FSU, le CHSCT Académique a mené des chantiers d'ampleur : visites de lieux de travail, préconisations en matière de santé, sécurité et conditions de travail, analyses de conditions de travail des personnels enseignants ou non enseignants, dotation d'EPI, analyse et proposition de cartographie des risques professionnels, prise en compte des risques psycho-sociaux, développement et déploiement d'outils académiques (modèles de fiches RSST ou RDGI, DUERP, dispositif de signalement et de traitement des violences sexistes et sexuelles...), sans oublier le rôle majeur des CHSCT dans la période COVID.

Toutefois, la FSU déplore les manquements de l'administration, en matière de réponse aux avis votés, de présentation des modifications structurelles et organisationnelles du travail, du suivi des alertes et des saisines des personnels, de l'analyse des réformes avant la mise en place de nouvelles, le manque de communication de l'avancée des travaux des CHSCT...tout ceci décrédibilise le dialogue social au nom duquel nous sommes réunis en instance et n'incite pas les personnels à nous saisir.

Les différents travaux des CHSCT de l'académie sur les risques psycho-sociaux sont très conséquents mais restent globalement insuffisants pour que l'ensemble des RPS soit pris en compte aux niveaux des écoles, établissements ou services. De plus, la FSU constate que les causes de ces risques sont de plus en plus nombreuses.

La FSU remercie l'ISST pour la richesse de son rapport annuel. La FSU ne peut qu'être globalement en accord avec les recommandations émises qui, pour beaucoup, résonnent avec nos préconisations sur la reconnaissance des missions des assistants de prévention, du déploiement des DUERP, de la nécessité de communication et de formations des personnels et des chef.fes de service, du traitement et des remontées des fiches des registres santé et sécurité au travail... La FSU a toujours demandé que la remontée des fiches de ce registre soit dématérialisée. Devant la difficulté de recensement de l'ensemble des fiches rédigées, le manque de réponses apportées, la disparité de la notion de fiche close..., il est indispensable de faire évoluer le modèle académique.

Comme l'ISST, la FSU sollicite un bilan sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur pour tous les lieux de travail et la visite médicale tous les 5 ans.

La FSU demande que l'application des mesures de « sobriété énergétique » n'ait aucun impact sur les conditions de travail des personnels. Il est primordial que les 19 °C recommandés soient mesurés sur les lieux de travail et non à la sortie de la chaudière. Il est à noter que, sur ce sujet, les relations entre les élus et les directions d'école se tendent car beaucoup de collectivités se trouvent en difficulté pour tenir leur budget en raison de l'augmentation des tarifs des énergies.

La FSU invite les personnels dont la température ambiante de travail est en deçà de 19 °C ou au-dessus de 26 °C à faire une remontée par fiche RSST afin que les DSDEN et le rectorat prennent véritablement conscience des problématiques de température des différents lieux de travail et des nécessaires travaux de rénovation sur l'isolation.

Les éco gestes proposés sont des mesures de bons sens en faveur de la transition écologique, les visuels sont une continuité de ceux des gestes barrières. En ce qui concerne le passage à la mobilité douce et alternative, il sera impossible pour beaucoup de personnels en raison de l'éloignement du lieu de travail ou du manque d'offre de

transports en commun. Pour celles et ceux qui voudraient se tourner vers ces modes de mobilité, il est primordial de faire encore évoluer les indemnités mobilité durable, inclure les piétons afin d'impulser une véritable incitation vers cette transition. Il serait aussi important de travailler et communiquer sur les risques inhérents à certaines modalités de transport afin de limiter les risques d'accidents de trajet.

Le programme annuel d'actions de prévention académique s'inscrit dans la continuité de celui de l'an dernier. La FSU constate que ses remarques précédentes ont été prises en compte dans sa rédaction. La FSU attend que l'académie se donne les moyens de le mettre en œuvre.

La FSU combat toutes les discriminations et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles est quotidienne pour la FSU. La FSU vous invite donc à participer aux manifestations du samedi 19 novembre et aux mobilisations qui continueront toute la semaine jusqu'au 25 novembre, date de la journée mondiale de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

Pour finir, la FSU rappelle que le chantier de l'amélioration des conditions de travail reste immense. Aussi, la FSU s'est battue pour que les prérogatives des CHSCT soient maintenues dans les formations spécialisées issues du CSA, alors votons et faisons voter pour la FSU et ses syndicats du 1^{er} au 8 décembre 2022.